

Chers parents d'élèves de 3ème,

Dans l'attente de la notification d'affectation issue de l'Inspection Académique de votre enfant pour le lycée François 1^{er}, nous vous conseillons de préparer pour le dossier d'inscription :

Pièces obligatoires :

- La copie de la carte d'identité de l'élève
- 3 photographies d'identité récentes (1 à coller sur le dossier infirmerie, 1 à coller sur le dossier général et une pour le badge)
- L'attestation d'assurance couvrant les risques scolaires et extra scolaires
- La photocopie du carnet santé (vaccinations)
- Une photocopie du livret de famille (incluant la fratrie)
- Le certificat de sortie du dernier établissement fréquenté (EXEAT)
- Les photocopies des bulletins trimestriels des deux années écoulées
- Deux justificatifs differents de domicile de moins de trois mois
- En cas de séparation ou de divorce des parents, une copie de l'acte officiel intégral
- L'attestation du quotient familial
- Lettre de motivation manuscrite dans la langue étrangère (anglais ou allemand) pour les élèves qui souhaitent intégrer une section européenne

Pièce facultative : Prévoir 10€ si vous voulez adhérer à la MDL (Maison des Lycéens)

Pour les collèges : International / Lucien Cézard / Denecourt / Beltrame, les dossiers seront déposés directement dans les collèges et remis aux parents avec la notification d'affectation le dernier jour du DNB (brevet des collèges).

Pour tous les autres collèges (Collèges Hors Secteur), il faudra se présenter au Lycée AVEC la notification d'affectation pour obtenir un dossier d'inscription.

Les Inscriptions se dérouleront comme suit (Merci de respecter strictement les créneaux d'inscription, toute personne se présentant en dehors du créneau dédié à son établissement d'origine, sera éconduite) :

Samedi 28 juin 2025		Lundi 30 juin 2025	
8h30/12h30	Collège International	8h30/12h30	Collèges : Cézard / Denecourt / Beltrame
		14h00/17h00	Collèges Hors Secteur

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétariat élèves,

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE PERMETTRA PAS L'INSCRIPTION DEFINITIVE DE VOTRE ENFANT.